— 6 —

n.° 33.x

Nous soussignés Commissaires nommés
par l'Academie de chirurgie avons lu
avec attention une observation qui luy a été com-
muniquée par Monsieur Darigran Chirurgien
major du Regiment de Bourbon infanterie, au
sujet d'un coup de feu que receut un jeune officier
à la Bataille de guastalla, la playe étoit située
a la partie laterale droitte du col, et la Bale avoit
ouvert la trachée-artere, et l'oesophage, ensorte que
la Boisson donnée au malade s'echappoit au dehors,
et ~~que~~ l'air qui passoit a chaque respiration par la
trachée-artere, s'insinuoit en partie dans les cellules
membraneuses du voisinage, et continuant son chemin
dans les cellules plus eloignées causoit un emphyseme
des plus considerables, qui s'etendoit jusqu'au bout des
doigts; la grande epaisseur qu'avoient les bords de la playe

ARC 59
n° 60

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

à raison de cet Emphiseme, ne permit point à
Mr. davigran dela dilater suffisamment pour retirer
le corps etranger au premier appareil, ny même dans
les suivants comme il eût été a souhaitter; cequi n'a
pas empeché que le traitement de cette playe n'ait eu
un heureux succès, et que le malade jouit encore aujourd'huy
d'une parfaite santé. nous estimons que cette observation
merite d'avoir place dans l'Histoire de l'Academie —
A l'égard dela Tente que mediocrement dure que Monsieur
davigran a introduit pendant quelques jours dans la playe
dela Trachée artere pour ~~faire cesser la Toux qui tourmentoit~~
s'opposer à l'entrée de l'air dans ce conduit, et faire cesser
la Toux qui tourmentoit le malade, nous pensons que
quoyque l'usage de cette tente ait repondu aux Vües de
Mr. davigran, etant suivi du soulagement du malade, qu'il
eût eté mieux, ce semble, de luy substituer un petit bourdonet
mollet appliqué sur la playe dela Trachée artere, et maintenu
par le reste del'appareil; car on sçait qu'excepté les

cas d'hemmorragie, ou de l'exfoliation des os, on doit eviter dans les pansemens des playes tout cequi est capable de gener le cours des liqueurs.

A paris ce 2.e juin 1736.

[illegible]

Verdier

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE